



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-treizième session

Point 74 b) de la liste préliminaire\*

**Promotion et protection des droits de l'homme :**  
**questions relatives aux droits de l'homme, y compris**  
**les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif**  
**des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

## **Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales**

### **Note du Secrétariat**

Dans sa résolution [36/22](#), le Conseil des droits de l'homme a demandé au Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée de soumettre au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale, pour examen, un rapport annuel sur l'état d'avancement de ses travaux.

Conformément à la pratique établie compte tenu du calendrier de présentation des rapports, le Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée présente à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme le rapport de sa cinquième session, qui s'est tenue du 9 au 13 avril 2018, tel qu'il figure dans le document [A/HRC/39/67](#).

---

\* [A/73/50](#).

